

COMPTÉ RENDU  
DES  
TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
Pendant l'année 1908<sup>(1)</sup>

---

MESDAMES, MESSIEURS,

« La bouquetière Glycéra, au dire de saint François de Sales, savait si proprement diversifier la disposition et le mélange des fleurs, qu'avec les mêmes fleurs, elle faisait une grande variété de bouquets ; de sorte que le peintre Pausias demeura court, voulant contrefaire à l'envi cette diversité d'ouvrages ; car il ne sut changer sa peinture en tant de façons comme Glycéra faisait ses bouquets ».

Vos secrétaires ont été jusqu'ici plus habiles que Pausias. Du bouquet de notices et communications diverses que notre Société Historique a formé d'année en année, ils ont toujours su faire une peinture animée et pleine de charme, bien que les sujets traités aient eu entre eux une grande analogie et que les fleurs assemblées aient été cueillies dans les mêmes jardins. Comment suis-je appelé à leur succéder ? Je n'ai ni la science qu'ils ont acquise à l'École des Chartes, ni surtout leur

---

(1) Lu à la séance du 17 janvier 1908.

belle littérature. Le peu que je sais, c'est justice de le dire, je le tiens d'eux.

M. le comte de Marsy m'a enseigné à lire et à mettre en ordre les chartes et documents. De M. le baron de Bonquault, j'ai appris à me tenir en garde contre les propositions hasardeuses, les idées préconçues et les conclusions trop affirmatives. L'un et l'autre m'ont rendu de réels services. Je me plais à le reconnaître. Je n'en sens que plus vivement mon infériorité. Si je ne m'élève pas à leur hauteur, vous voudrez bien m'excuser.

Ma tâche aujourd'hui est de vous remettre en mémoire les travaux présentés à nos séances depuis un an.

A tout seigneur tout honneur. Je commence par l'excursion que nous a fait faire notre ancien Président, si dévoué, dans le domaine préhistorique qui lui est familier. Il nous a fait voir comment, à l'époque néolithique, on procédait à la perforation du silex, notamment du galet, au moyen d'un taraud quadrangulaire, taillé lui-même dans un autre silex. Ce fut pour lui une bonne fortune de trouver presque à côté l'un de l'autre les éléments de sa démonstration, qu'il a complétée au moyen d'un moulage.

D'après ce principe que les extrêmes se touchent, comme ils se sont effectivement touchés, immédiatement après la dissertation de M. Plessier sur la perforation du silex, nous avons eu la lecture d'une pièce bien moderne, que nous a commentée avec humour M. le comte Jacques de Bréda. Cette page est une réclame fort prétentieuse adressée par un accordeur de piano, M. Stehlin, à Madame de Bréda, née de Ladmirault de Noircourt,

petite-fille du chevalier de Lancry. La mode n'était pas encore aux réclames. L'artiste Stehlin a donc été un précurseur.

Cette digression faite, suivons l'ordre chronologique.

Au XIII<sup>e</sup> siècle, doit s'inscrire mon fragment de généalogie des seigneurs de Tricot.

Nous avons au Musée Vivenel la matrice du sceau de Gile, dame de Tricot. N'était-ce pas un motif pour interroger les chartes sur cette dame et sa parenté ?

Le sceau du Musée Vivenel a fourni à M. Fleuret l'occasion de nous rappeler, qu'aux Archives nationales, on conserve un sceau de la commune de Compiègne, sur lequel figurent le maire et les jurés avec la date de 1254.

Au XIII<sup>e</sup> siècle encore appartiennent les inventaires du mobilier de l'Hôtel-Dieu et du prieuré de Saint-Pierre de Compiègne, de la grange de Romigny-en-Tardenois, propriété de l'abbaye de Saint-Corneille, comme le tarif des droits de transit que devaient payer aux bénédictins les diverses marchandises et denrées passant par bateau à Compiègne.

Vous avez bien voulu m'aider à préciser la nature de chacun des objets, énumérés dans ces pièces. Je suis très heureux d'avoir à vous en remercier.

M. Bazin, à qui nous devons déjà *Compiègne sous Louis XI*, publié dans le dernier volume de notre Bulletin, distribué au mois de mai dernier, a dépouillé consciencieusement les registres des délibérations et les livres de comptes de l'Hôtel de Ville, en vue de nous donner *Compiègne sous Charles VIII*. Le chroniqueur Jean de Venette ne le désa-

vouerait pas, car à l'exemple du bon religieux, il nous a raconté par le menu, en véritable annaliste, tout ce qui s'est passé d'intéressant de 1483 à 1498, comme il l'a fait précédemment de 1464 à 1483. Grâce à lui nous connaissons Pierre de Ruissel, clerc de la ville, qui, pendant trente ans, en rédigea les actes, et le peintre Pierre Drouard, un primitif, dont il nous plairait de retrouver la Crucifixion à la chapelle du Saint-Signe. L'élection des attournés, les achats faits pour la défense de la ville, l'établissement d'un magasin à blé, la fixation de la taxe du pain, la réparation du grand pont et celle de la chaussée de Venette, les dons faits à la Table-Dieu, que remplace aujourd'hui le Fourneau économique, le fonctionnement du grenier à sel, les protestations contre le droit que s'arrogeait, comme princesse royale, la duchesse d'Angoulême, de faire passer en franchise, sur l'Oise, jusqu'à soixante-dix-sept pipes de vin déclarées pour sa consommation, l'expulsion des Egyptiens ou Bohémiens qui pillaient le pays, les débordements de l'Oise en 1497, les ravages de la peste et de la lèpre, les processions faites à Notre-Dame de Bouquy et à Saint-Sauveur de Choisy, soit pour implorer la cessation des fléaux, soit pour appeler la bénédiction du ciel sur les biens de la terre, etc., sont autant de faits particuliers qui caractérisent l'époque et nous en révèlent les mœurs, les habitudes et les préoccupations.

M. Bazin n'a pas oublié les grands événements du règne de Charles VIII, la guerre civile en Bretagne, la guerre étrangère en Flandre, le mariage du roi avec la duchesse Anne de Bretagne, le 6 décembre 1491, la

naissance d'un dauphin, l'entrée solennelle du roi et de la reine en Bretagne, le 1<sup>er</sup> avril 1493, après un retard causé par la peste qui régnait dans cette province, la visite de Charles VIII à Compiègne, le 29 juillet 1497, et la pompeuse réception qui lui fut faite, enfin sa mort par accident, au château d'Amboise, le 7 avril 1498. Certains événements ne nous sont qu'imparfaitement connus. On arrive à s'en faire une juste idée, grâce aux détails consignés par les contemporains dans leurs registres.

La conquête du royaume de Naples ne profita guère à la France, puisqu'il fallut l'abandonner, malgré la *furia francese* de Fornovo. Le projet que conçut Charles VIII de porter ses armes à Constantinople et à Jérusalem est resté à l'état de rêve.

Madame Le Féron d'Eterpigny, dont les papiers de famille renferment tant de documents précieux, nous a retracé la vie de Jean Le Féron, l'héraldiste, né à Compiègne vers 1504, auteur d'un ouvrage sur les maires du palais, les maréchaux et les prévôts. C'était le cas de parler de la *Belle Féronnière*. Elle n'y a pas manqué, Madame Le Féron est en mesure de nous donner bien d'autres biographies du même genre. Ses communications, elle n'en saurait douter, seront toujours accueillies avec la plus grande faveur.

Votre nouveau secrétaire, dont l'étude sur Jean-François de la Rocque, seigneur de Roberval, a eu les honneurs du congrès des Américanistes à Huelva, vous a apporté le portrait de cet explorateur infortuné, mort criblé de dettes, sans avoir pu rien fonder au Canada. Saura-t-on jamais à quelle date et comment est décédé le seigneur de Roberval ?

C'est de l'histoire proprement dite et non pas seulement de simples annales que nous devons à M. le baron de Bonnault. Sans doute c'est notre région qu'il a spécialement en vue, mais sa *Ligue à Compiègne* n'en met pas moins partout en scène Henri IV. C'est vers ce prince que converge tout le récit, soit qu'il allume le feu de Saint-Jean sur la place de l'Hôtel-de-Ville, en 1592, qu'il parte précipitamment de Compiègne, en janvier 1593, pour échapper au coup de main hardi tenté contre lui par les cavaliers du duc d'Aumale, soit qu'en sept jours, au mois de mars suivant, il franchisse la distance de Tours à Compiègne, avec l'espoir de délivrer Noyon, investi par l'armée de Mansfeld, soit enfin qu'il annonce, le 26 avril, sa résolution de se convertir et fasse, le 25 juillet, selon sa pittoresque expression, « le saut périlleux », en abjurant le protestantisme et en donnant l'assurance qu'il agira désormais en roi catholique.

La reddition de Crépy au duc de Mayenne, le 1<sup>er</sup> septembre 1592, la capitulation de Noyon, le 30 mars 1593, la captivité de Rieux pris à Vieux-Moulin, échangé, repris et finalement condamné à être pendu, attestent avec cent autres incidents de même sorte, les troubles profonds causés par la Ligue en notre pays. Nous nous plaignons à bon droit des amertumes du temps présent. Les siècles passés n'ont pas souvent donné pleine satisfaction à nos ancêtres.

L'histoire de la Ligue réveille naturellement le souvenir de l'hérésie qui l'a motivée. C'est ce qui a suggéré à M. de Roucy l'idée de nous lire une facétie très originale, imprimée

à Bruxelles en 1700, et intitulée « La Relation du voyage de Calvin aux Champs-Élysées et aux Enfers ». Calvin est notre compatriote et la facétie ne manque pas de saveur. On y voit quelle mémoire exécrée a laissée le farouche hérésiarque, élevé aux frais de Monseigneur Charles de Hangest, évêque de Noyon, et pourvu, en 1529, de la cure de Pont-l'Évêque, sans avoir jamais reçu les ordres.

Mon excellent ami, M. le chanoine Pihan, nous a donné sur l'église de Lachelle une monographie très soignée. Après une description minutieuse de l'église, il nous a fait admirer les vitraux, datés de 1541 et renfermant encore, malgré les ravages du temps, des parties dignes de fixer l'attention, tant au point de vue artistique, qu'au point de vue biblique et à celui des traditions liturgiques, notamment l'arbre de Jessé et les saints patrons du lieu. S'il voulait bien rédiger une monographie semblable sur les fragments de vitraux de même époque que possède l'église de Francières, nous aurions une étude complète sur les verrières historiées du canton d'Estrées; car j'ai moi-même, en ce temps-là, écrit une notice sur les vitraux de Chevrières, qui sont de 1545.

C'est au XVI<sup>e</sup> siècle aussi qu'il faut attribuer la médaille de Marie Tudor, présentée par M. Paul Lambin. Marie Tudor y est qualifiée reine d'Angleterre, de France et d'Écosse. C'est cette princesse qui disait en mourant : « Si l'on ouvrait mon cœur, on y lirait le nom de Calais », tant la perte de Calais lui avait été sensible.

Des registres de catholicité de Saint-Jacques et de Saint-Antoine de Compiègne, M. Beaut

a extrait quelques actes particulièrement curieux. C'est d'abord l'abjuration d'un calviniste alsacien, François Aubertin, âgé de 30 ans, faite le 19 avril 1724, à la suite d'une maladie, pendant laquelle il se fit instruire par le père gardien des Capucins. Ce sont ensuite des mariages, favorisés des libéralités municipales, à raison de leur coïncidence avec la naissance du duc de Bourgogne, frère aîné de Louis XVI. Si les actes religieux d'alors avaient eu la rigidité de nos actes civils, tous ces faits seraient restés ensevelis dans l'oubli.

Avec M. Lambin nous arrivons aux temps modernes. Le général baron de Chamorin, dont il nous a décrit la glorieuse carrière, nous était si peu connu que chacun se demandait : Quel peut bien être ce général de Chamorin ? Ce personnage n'est pas né à Compiègne, mais à Bonnelles en Hurepoix, le 16 août 1773. Il est mort, le 25 mars 1811, en combattant dans les plaines de Campo-Mayor près Badajoz, en Espagne. Toutefois, sa famille a habité Margny. Les restes de sa mère et de ses trois frères ont été déposés au cimetière du village et lui-même y a un cénotaphe.

Destiné au notariat, Chamorin a, par goût, suivi la carrière militaire. Les guerres de Savoie lui ont fourni l'occasion de montrer sa valeur. C'est au siège de Campredon qu'il est nommé capitaine. Il passe à l'armée du Rhin, revient en Italie, combat à Lodi sous le général d'Allemagne, assiste à la prise du château de Saint-Elme, près Naples, prend part à l'expédition de Saint-Domingue contre les noirs révoltés, et marche avec la Grande Armée dans les campagnes de l'an XIII et de l'an XIV. Il est fait chevalier de la Légion

d'honneur à la bataille d'Austerlitz, colonel à Eylau et général de brigade après la bataille de la Géborra. C'est une belle figure de guerrier. Il faut savoir gré à M. Lambin de nous l'avoir fait connaître. A propos de cette biographie, une note de M. Bju nous a rappelé qu'au Musée Vivienel sont deux pastels offerts en 1845 par leur auteur, le baron N.-A. Chamorin, de Margny-lès-Compiègne.

La Société Historique a été représentée, la semaine de Pâques, au Congrès des Sociétés Savantes tenu à Montpellier, par MM. Daussy et le chanoine Morel qui nous en a donné le compte-rendu, après y avoir lu une étude sur « les Anciens Calendriers liturgiques ». Les organisateurs de ce Congrès l'ont fait suivre d'excursions fort attrayantes à Saint-Guilhem-du-Désert, Aigues-Mortes, Saint-Gilles, Nîmes, etc. Aux beautés parfois sauvages de la nature ont succédé pour nous les splendides monuments de la période romaine et les chefs-d'œuvres du XI<sup>e</sup> siècle et des siècles postérieurs. Les arènes d'Arles et de Nîmes nous ont rappelé le Colysée dont ils paraissent n'être qu'une réduction. Aigues-Mortes n'est, dit-on, qu'une copie de Damiette à l'époque où Saint-Louis s'en empara.

La Société française d'Archéologie nous avait conviés à son Congrès annuel, tenu cette année à Avallon, du 14 au 19 juin. Le programme était des plus séduisants. Pourquoi faut-il que M. le baron de Bonnault, subitement indisposé, mais par bonheur bien guéri aujourd'hui, n'ait pu nous communiquer ses impressions ? M. Leduc a bien voulu le suppléer. Il nous a décrit, en un style très imagé, « les magiques féeries d'Avallon, de

Vézelay, d'Auxerre et de Sens », et rappelé avec beaucoup d'à-propos, dans notre siècle de dénigrement, « qu'aimer les vieilles églises, les vieilles cathédrales, c'est aimer ses ancêtres. c'est aimer la France ». Ne sont-ce pas là les œuvres de nos pères ? On peut nous les enlever. Les pierres elles-mêmes crieront au voleur.

Au Congrès de la Fédération belge, tenu à Gand du 2 au 7 août, ont assisté, comme délégués de la Société Historique, MM. Raymond Chevalier, les chanoines Pihan et Morel. Gand et les villes voisines Bruges, Audenarde, possèdent des édifices d'une rare magnificence qui rivalisent avec nos plus beaux monuments français. Les tableaux des grands maîtres y abondent, surtout les Memling, les Van Eyck, les Pourbus, les Gérard David, les Craiers, les Jordaens.

En dehors des grandes excursions des Congrès, nous en avons eu deux autres dans notre voisinage. La première est celle du 4 juin à Luzarches et Royaumont, à laquelle nous avons été invités par la Société de l'Histoire de Paris et de l'Histoire de France et le Comité Archéologique de Senlis.

La seconde est notre excursion particulière du 30 mai à Choisy-au-Bac, Plessis-Brion, Thourotte, Elincourt, Baugy, que M. Plessier s'est chargé de nous raconter en tous ses détails, en-y joignant ses judicieuses observations. Grâce à lui encore, la Société Historique a reçu de la *Société Française des Fouilles archéologiques*, la mission de continuer à Champlieu et dans la forêt de Compiègne les fouilles faites jadis en cette région.

Une Commission spéciale a été nommée

pour en diriger les travaux. Les projets ont été soumis à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts qui les a pleinement approuvés.

Déjà M. Bernard, architecte, s'est mis à l'œuvre. A l'automne dernier, il a fait exécuter des sondages, ouvrir des tranchées qui lui ont permis de reconnaître les constructions précédemment mises au jour et signalées par M. Cauchemé. Au printemps prochain, les recherches se poursuivront en forêt, dans les endroits préservés par le bois et encore inexplorés. Il y a tout lieu d'espérer qu'elles donneront des résultats aussi satisfaisants que ceux obtenus jadis.

Vingt membres nouveaux sont venus grossir nos rangs et nous nous en félicitons. Mais, hélas ! il nous faut aussi compter ceux que la mort nous a ravis. C'est, tout d'abord, M. le chanoine Marsaux, vicaire général, dont les monographies sur les primitifs, les broderies, les rétables et le mobilier de nos églises, en général, ont été justement appréciées ; M. le comte de Lamberty, l'un de nos premiers présidents, toujours si assidu à nos réunions ; M<sup>me</sup> Séré, qui tint à conserver parmi nous la place qu'avait occupée son regretté mari ; M. Dutilleul, notre ancien député, qui, après nos désastres de 1870, a rendu tant de services à la France ; M. le docteur Chevallier, toujours fidèle à nos séances, très empressé à organiser nos excursions qu'il égayait de sa belle humeur ; M. Foubert-Cazé, ancien juge au Tribunal de Commerce ; M. Vaesen, bibliothécaire-archiviste de la ville, que nous avons admis il y a juste un an et sur lequel nous comptions pour l'inventaire des Archives communales, dont il faisait le classement avec

zèle ; M. Poissonnier, notaire, venu à nous pour continuer les traditions de son père, mort président de la Société de Chauny ; enfin M. Fessart, ancien inspecteur des Eaux et Forêts, membre de notre Société depuis 1870.

Jadis, M. le président Sorel, auquel nous devons tant de travaux de haute valeur, se plaisait à nous dire : que chacun fasse l'histoire de sa maison et les renseignements sur le vieux Compiègne nous arriveront par milliers. C'est aussi vrai en pratique qu'en théorie. M. le baron de Bonnault s'est plu à le prouver une fois de plus. Ce n'est pas précisément l'histoire de sa maison qu'il a rédigée ; mais en nous racontant les vicissitudes du Mess actuel des officiers, il nous a fait connaître les diverses familles qui l'ont possédé ; il nous a montré quelles ressources peuvent nous offrir les actes notariés, pour les généalogies à reconstituer, la topographie à établir et les mœurs et coutumes à remettre en lumière.

C'est d'un bon exemple.

Nous ne pouvons pas tous faire des travaux de longue haleine ; mais il est loisible à chacun de nous de recueillir des notes, soit d'après le dire des anciens, soit d'après ses titres de propriété, et d'en faire une gerbe qui aura son importance et se grossira de tous les renseignements qu'elle provoquera.

Ainsi nous sauverons de l'oubli bien des faits, dont s'éclairera l'histoire générale, et nous contribuerons, indirectement sans doute, mais d'une manière efficace, à faire mieux connaître, apprécier et aimer notre pays.

E. MOREL